



**COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE**

**PROCÈS-VERBAL**

**43<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 20 DÉCEMBRE 2010 à 17h**

**Maison du Citoyen, salle des comités, 2<sup>e</sup> étage, 25, rue Laurier**

**PRÉSENCES :**

**Membres :**

M. Yvon Boucher, président, conseiller, district de la Rivière-Blanche (n<sup>o</sup> 15)

M<sup>me</sup> Sylvie Goneau, vice-présidente, conseillère, district de Bellevue (n<sup>o</sup> 14)

M<sup>me</sup> Linda Giraldeau, productrice agricole

M. Paul-Émile Gauthier, producteur agricole

**Secrétaire :**

M. Ghislain Deschênes, responsable des commissions et comités

**Personnes-ressources :**

M<sup>me</sup> Jovette Babin, chef de division, secteurs de Masson-Angers et de Buckingham

M. Éric Boutet, dir. adjoint, Service de l'urbanisme et du développement durable

M. Pierre-Luc Caron, analyste en architecture et en urbanisme, secteur de Gatineau

M. Daniel Faubert, chef de division de la planification du territoire

M<sup>me</sup> Céline Trépanier, chargée de projets, aménagement et développement agricole

**Autres :**

MM. Bruno Gagnon et Martin Lavoie

**ABSENCES :**

**Membres :**

M. André Laframboise, conseiller, district de Lucerne (n<sup>o</sup> 2)

M. Dany Lachaine, producteur agricole

**Personne-ressource :**

M. Stéphane Drolet coordonnateur par intérim, secteur de Gatineau

---

**1. Constatation des présences et ouverture de la réunion**

Le président ouvre l'assemblée à 17 h.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour ci-dessous est adopté.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour

**DISTRIBUTION :**

Aux membres du CCA, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

---

**PRÉSIDENT**

---

**SECRÉTAIRE**

3. Adoption du procès-verbal de la 42<sup>e</sup> séance tenue le 21 juin 2010
4. Signature du procès-verbal de la 42<sup>e</sup> séance tenue le 21 juin 2010
5. Suivi des dossiers;
6. Date de la prochaine assemblée et calendrier des séances 2011
7. Appuyer une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'utiliser, à une fin autre que l'agriculture, mais de façon complémentaire à l'agriculture, un terrain dans le but de permettre la construction d'une habitation unifamiliale et d'autoriser les visites et l'hébergement à la ferme (5 chambres) – 189, chemin Fogarty
8. Appuyer une requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'ajouter un usage autre que l'agriculture dans le but de permettre la construction d'une tour autoportante, d'un bâtiment accessoire et d'un chemin d'accès pour des fins d'antennes de télécommunications sans fil – 1345, rue des Laurentides
9. Période publique de questions des citoyennes et citoyens
10. Sujets divers
11. Levée de la séance

**3. Adoption du procès-verbal de la 42<sup>e</sup> séance tenue le 21 juin 2010**

Le procès-verbal de la 42<sup>e</sup> séance tenue le 21 juin 2010 est adopté.

**4. Signature du procès-verbal de la 42<sup>e</sup> séance tenue le 21 juin 2010**

Le procès-verbal de la 42<sup>e</sup> séance tenue le 21 juin 2010 est signé par le président.

**5. Suivi des dossiers**

Quelques questions et réponses sont formulées sur les dossiers sis au 306-360, chemin Antoine-Boucher, au 468, chemin Pink et 355, chemin Pink.

**6. Date de la prochaine assemblée**

On confirme que la prochaine séance du CCA est fixée au 21 février 2011.

On convient de traiter le dossier inscrit à l'article 8 avant celui inscrit à l'article 7.

**8. Appuyer une requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'ajouter un usage autre que l'agriculture dans le but de permettre la construction d'une tour autoportante, d'un bâtiment accessoire et d'un chemin d'accès pour des fins d'antennes de télécommunication sans fil – 1345, rue des Laurentides – district électoral de Masson-Angers**

Plusieurs commentaires, observations, questions et réponses sont formulés, entre autres, sur la localisation de la tour de télécommunication, l'impact de la tour sur les opérations de l'aéroport et sur la conclusion du rapport réalisé par Biofilia relatif au syndrome de l'effondrement des ruches (SER).

Arrivée de MM. Bruno Gagnon et Martin Lavoie.

M. Bruno Gagnon, urbaniste chez Vidéotron présente un résumé du dossier relatif à l'exploitation de téléphonie cellulaire, par Quebecor Media, pour l'ensemble du Québec et une partie de l'Ontario en insistant sur :

- Les nouveaux services qui seront offerts par Vidéotron (téléphonie cellulaire évolué, internet haute vitesse via cellulaire, télévision mobile, 911 Nomade);
- Le nombre de sites à Gatineau (15) dont 8 projets de tour;
- La méthode d'évaluation des sites (structures existantes, besoins du réseau, moindre impact);
- Historique du projet de la rue des Laurentides;
- L'argumentaire agricole;
- Les photomontages.

M. Martin Lavoie, biologiste de la firme de consultants environnement BIOFILIA, résume le

contenu d'un avis environnemental, sur la relation entre les ondes cellulaires et les conséquences potentielles chez les abeilles, préparé par BIOFILIA pour Vidéotron Ltée en insistant sur :

- Les différentes causes de mortalité des abeilles;
- La cause non identifiée du syndrome de l'effondrement des ruches (SER);
- L'effet combiné de plusieurs causes plutôt qu'une seule en particulier qui expliquerait la mortalité des abeilles;
- L'absence de preuves scientifiques pour établir une relation entre la téléphonie cellulaire et le SER.

M. Lavoie mentionne que l'avis environnemental démontre que la téléphonie cellulaire ne représente aucun risque pour les apiculteurs environnants.

Plusieurs questions et réponses sont formulées, entre autres, sur :

- La hauteur de la tour;
- Le remplacement de la tour actuel;
- La consultation effectuée par Vidéotron;
- La présence de l'aéroport de Gatineau.

Départ de MM. Bruno Gagnon et Martin Lavoie.

#### **R-CCA-2010-12-20 / 15**

Que ce comité recommande au conseil de ne pas appuyer une requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'ajouter un usage autre que l'agriculture dans le but de permettre la construction d'une tour autoportante, d'un bâtiment accessoire et d'un chemin d'accès pour des fins d'antennes de télécommunication sans fil à la propriété sise au 1345, rue des Laurentides.

#### **ADOPTÉE**

- 7. Appuyer une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'utiliser, à une fin autre que l'agriculture, mais de façon complémentaire à l'agriculture, un terrain dans le but de permettre la construction d'une habitation unifamiliale et d'autoriser les visites et l'hébergement à la ferme (5 chambres) – 189, chemin Fogarty – district électoral de Bellevue**

Quelques commentaires sont formulés sur l'ampleur du projet et sa faisabilité.

#### **R-CCA-2010-12-20 / 16**

Que ce comité recommande au conseil d'appuyer la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'utiliser à une fin autre qu'agricole, mais de façon complémentaire à l'agriculture, la propriété sise au 189, chemin Forgarty, et ce, afin de permettre la construction de la résidence du propriétaire agriculteur, permettre les visites à la ferme et le service d'hébergement à la ferme (5 chambres).

#### **ADOPTÉE**

- 9. Période publique de questions des citoyennes et citoyens**

Aucune personne n'est présente à la période de questions.

- 10. Sujets divers**

Aucun sujet.

- 11. Levée de la séance**

La séance est levée à 19 h 55.